



COMMUNIQUÉ - pour diffusion immédiate

Saint-Épiphane, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Paul-de-la-Croix unissent leurs efforts d'attraction

Saint-Épiphane, le 2 octobre 2013 - Trois municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup ont décidé de se concerter pour assurer leur développement et annoncent aujourd'hui une série de mesures qui émanent d'un plan de communication élaboré en 2012. Ainsi, Saint-Épiphane, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Paul-de-la-Croix annoncent aujourd'hui la mise en œuvre de plusieurs actions communicationnelles et promotionnelles, entre autres, pour attirer de jeunes familles dans leurs municipalités.

Tout d'abord, des comités locaux de communication ont été formés dans chacune des trois municipalités afin de favoriser l'émission de communiqués de presse relatant les bons coups auprès des médias régionaux.

De plus, une signature graphique supporte maintenant le thème « Mon choix de vie? Une vie de choix! », thème qui sera véhiculé sur différents supports, dans la région comme ailleurs au Québec. « Des autocollants seront prochainement distribués aux citoyens des trois municipalités afin qu'ils affichent leur fierté et leur sentiment d'appartenance à la communauté », explique Philippe Dionne, maire de Saint-Paul-de-la-Croix. De plus, le thème sera récurrent dans les trois bulletins municipaux, qui ont subi un relookage complet.

Campagne publicitaire

« Une campagne publicitaire d'envergure provinciale se mettra en branle dès cet automne alors que des espaces ont été réservés sur les sites Web d'ICI Radio-Canada et de La Terre de Chez Nous », de déclarer Yvon Caron, maire de Saint-François-Xavier-de-Viger. Les clics de souris sur ces bandeaux Web mèneront les internautes directement sur le site www.monchoixdevie.com qui présentera les avantages de s'établir dans nos municipalités. »

Vidéo promotionnelle

Les membres du comité, formé des représentants de chacune des trois municipalités, du CLD et de la SADC, ont aussi donné leur aval à la réalisation d'une vidéo web de plus de trois minutes qui laisse la parole à plusieurs jeunes couples et résidants qui y expliquent leur attachement au milieu et les raisons qui les ont incités à s'y établir ou à y demeurer.

Affichettes

Des efforts sont aussi consentis pour favoriser la tenue de colloques et réunions par les organismes régionaux à Saint-Épiphanie, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Paul-de-la-Croix. « Nous miserons évidemment sur le fait que nous constituons un environnement rural propice à la réflexion, mais aussi sur nos facilités en termes de location de salles, de services de traiteur et de technologies sans fil », soutient le maire de Saint-Épiphanie, Jean-Pierre Gratton. À cet effet, une campagne de charme sera effectuée par le comité auprès des différents organismes et ministères œuvrant au Bas-Saint-Laurent, à l'aide d'une affichette présentant les nombreux avantages à y tenir réunions, rencontres et colloques.

D'autres affichettes qui contiennent un argumentaire susceptible d'intéresser les jeunes familles à s'installer dans l'une ou l'autre des trois municipalités ont aussi été réalisées.

« Il s'agit d'une concertation sans précédent dans la région. Nous sommes ainsi déterminés à attirer chez nous de nouvelles familles afin de dynamiser nos milieux respectifs. Nous croyons que tout ce qui sera mis en œuvre dès cet automne nous permettra, en plus de nous faire connaître d'un large public, de séduire quelques jeunes couples ou familles qui s'y installeront », conclut Nicolas Dionne, directeur général de la Municipalité de Saint-Épiphanie et membre du comité.

Le Plan de diversification de la MRC de Rivière-du-Loup

La MRC de Rivière-du-Loup signait, en janvier 2010, avec le MAMROT, un contrat de diversification et de développement en vue de soutenir le développement des territoires en difficulté. Dans le cadre du plan de diversification de la MRC, trois municipalités (Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Épiphanie) ont été visées particulièrement. Une démarche de mobilisation et de concertation a permis d'identifier la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de communication pour ces trois municipalités. Ces communautés sont accompagnées par le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD) dans la réalisation du plan de communication.

- 30 -

Source : Erick Drapeau
Étincelle publicité marketing web
418 862-7358

Information : Philippe Dionne
Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix
418 898-2031